

# Polémique autour de l'absence de Déclaration de politique générale du Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 28 JUIN 2024

# 1595

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mémoire Bouba / Choguel



## Un tissu de mensonges ?



CPI : Condamnation d'Al Hassan



Contestation du franc CFA en Afrique : Enjeux et Perspectives

# Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

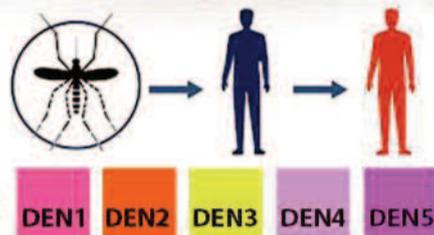


## CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*

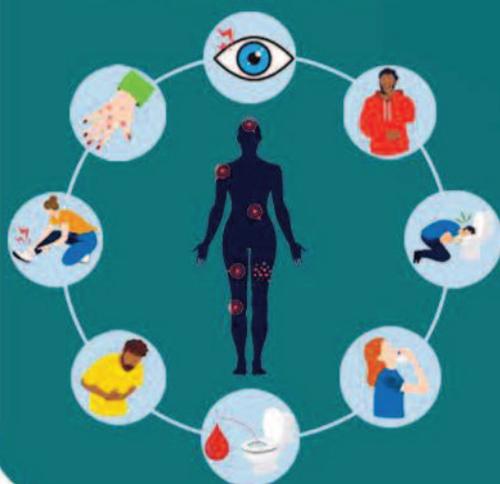


**5** sérotypes du virus de la dengue



## SYMPTÔMES

Temps d'incubation :  
4 à 10 jours après la piqûre



### DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

### DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

## TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible\*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



**ATTENTION** : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

## BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue\*



Éviter l'eau stagnante

Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

\*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



P.9



P.14



P.16



## / Une /

Mémemorandum Boubou / Choguel : Un tissu de mensonges ?

P.4

## / Brèves /

CNT : Modification de la loi de finances pour l'exercice 2024 adoptée

P.9

Renforcement des relations commerciales entre le Mali et la Russie :  
Vers une diversification des échanges

P.9

Industrie de lithium : Ce pays africain peut devenir un acteur majeur  
grâce à cette mine

P.10

Contestation du franc CFA en Afrique : Enjeux et Perspectives

P.10

17ème journée scientifique du syndicat autonome des pharmaciens

d'officines privées (SYNAPPO) : L'assurance maladie obligatoire au centre  
des échanges

P.11

## / Actualité /

CPI : Condamnation d'Al Hassan

P.13

Refus du visa Schengen : Plus de 37 milliards CFA perdus par les africains  
en 2023

P.14

## / Politique /

Bagayoko Aminata Traoré lors du lancement de la plateforme digitale du  
PMCDL Mali : «l'un des plus grands défis auxquels notre pays reste  
confronté est la question de l'emploi...»

P.16

Incarcération de leaders politiques : Un musèlement de la classe  
politique ?

P.18

## / Culture & société /

Promotion des arts et de la culture : Le ministère de tutelle doté d'une  
plateforme digitale dénommée "FUGA"

P.19

## / International /

Polémique autour de l'absence de Déclaration de politique générale  
du Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

P.20

Emmanuel Macron : Un Président en Perte de Vitesse

P.21

## / Sport /

EURO 2024 : Le programme et les horaires des huitièmes de finale

P.23

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations**  
(AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –  
Faladié (Bamako – Mali)

Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)

Site Web : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta,  
Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin  
Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia,  
Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko

# Mémorandum Bouba / Choguel

## Un tissu de mensonges ?

C'est par un tonitruant « Le Mémorandum pour lequel Bouba K Traoré est détenu, personne ne peut dire qu'il y'a un point là-dedans qui est faux. Personne ! » que le Premier ministre Choguel Kokalla Maiga a clos son vibrant plaidoyer, d'abord pro-domo et ensuite pour contester le bien-fondé de l'arrestation de son bras droit et chargé de mission. Quelle assurance et quel défi lancé à tous ceux qu'il considère comme ses détracteurs voire ses ennemis qui ne demanderaient qu'une chose : son départ de la Primature à laquelle il s'accroche avec l'énergie du désespoir.



**M**ais voilà que Tahirou J. Bah relève le défi et pointe des mensonges, des contre-vérités et autres arrangements avec la réalité dans le pamphlet qui vaut à Boubacar K. Traoré ses déboires actuels. Tahirou J. Bah, le tombeur final de Choguel Maiga, qui est allé le dénicher de son dernier retranchement, la Primature, entouré par ses derniers fidèles-collaborateurs, et qui en sait long, très long sur lui. Ne l'a-t-il pas longuement utilisé contre d'autres avant qu'il ne comprenne son jeu malsain et s'en éloigne.

D'abord une révélation de taille de Tahirou Bah sur le départ des ministres M5-RFP du gouvernement dont Choguel disait ignorer tout : « **Assimi a appelé Choguel pour lui dire qu'il veut opérer un changement dans le gouver-**

**nement. Et Choguel a répondu « je n'ai pas d'objection ». Et d'ajouter « Un président de la République, ne peut pas se lever comme ça pour faire un remaniement sans consulter son Premier ministre. Jamais au grand jamais ! Même dans une petite entreprise, si tu veux licencier ton employé tu le lui dis. Et si le M5 a écrit dans son mémorandum que son président n'a pas été consulté et que son Premier ministre n'a pas été informé, cette parole et les faits se contredisent ».**

Et Malikilé de s'interroger si la signature apposée sur le décret actant le départ des ministres M5-RFP est bien celle de Choguel K. Maiga ou s'il s'agit d'une imitation ? Car, il est quand même compliqué, à ce niveau de responsabilités, de signer un document sans en

connaître le contenu. Et de réunir dans la foulée les nouveaux ministres en Conseil de Cabinet. Et d'un !

Et de deux selon Tahirou Bah « **Il est faux de dire que beaucoup de grands sujets de la nation ont été discutés sans en informer Choguel et le M5. Cela est grave. Parce que quand on prend la campagne référendaire de la Constitution de la 4ème république, les gens du M5 ne peuvent pas dire qu'ils n'y ont pas été associés. On leur a donné de l'argent pour faire campagne. Je vais aller un peu plus loin. Certaines associations ont même réclamé leur part d'argent à Bouba Karomoko Traoré, celui qui est en prison. Bouba K qui est l'ancien président par intérim a refusé de donner de l'argent à certaines asso-**



ciations. Si vous mettez dans votre mémorandum que vous n'êtes pas au courant alors que vous avez partagé l'argent qui vous a été donné pour faire la campagne. Certains de vos militants ont d'ailleurs eu 300.000. Je

vais aller un peu plus loin. Lors du meeting, le premier ministre était présent. Il y a une contradiction ».

Le troisième mensonge concerne l'AES. Et pour Tahirou Bah « là c'est encore plus grave. Ils

disent qu'ils n'ont pas été informés. Mais il y a une déclaration officielle du M5 sur l'AES qui félicite le Mali, le Burkina et le Niger. Et qui dit : Vous avez quitté la CEDEAO, bravo et on vous soutient jusqu'au bout. Une organisation politique quand tu sors pour faire une déclaration officielle de soutien à une action politique tu es coupable par association, tu es responsable par association. Si toi tu viens à midi pile pour écrire dans un mémorandum que tu n'es pas informé, il y a une contradiction. C'est un mensonge ».

Un autre mensonge, le quatrième, porte sur le Dialogue Inter-Maliens. En effet, selon Tahirou J. Bah, « Abdel-Kader Maïga du M5, qui est en prison aujourd'hui, est membre du Comité de pilotage du Dialogue Inter maliens. Qui l'a envoyé là-bas ? C'est le M5-RFP, qui l'a envoyé là-bas, l'ancien président du M5-RFP Choguel Kokalla Maïga. Si vous venez écrire dans votre mémorandum que vous n'êtes pas au courant, c'est encore un mensonge ».

Au regard des analyses et révélations du nouveau président de la tendance Choguel Kokalla Maïga, Tahirou J. Bah, le manifeste du 24 mai signé par Bouba K. Traoré et défendu par le Premier ministre Choguel Maïga n'est qu'un vaste tissu de mensonges qui ne résiste ni aux faits, ni à la moindre analyse.

■ Moctar Sow



## Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Ind. Hôtelière et du Tourisme



Fin projet : Promotion des Droits de l'Homme à travers la valorisation des manuscrits anciens  
Sous l'égide de la Bibliothèque Nationale du Mali, le projet, Promotion des Droits de l'Homme à travers la valorisation des manuscrits anciens, a clôturé ses activités après six mois d'intenses recherches et d'analyse des manuscrits anciens.

Ce projet a été réalisé avec l'appui de l'Ambassade du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, enrichissant les bibliothèques du Mali de quatre ouvrages majeurs sur le respect des droits de la femme, la liberté d'expression, la prévention des conflits, et la violation des droits humains.

La rédaction de ces livres a abordé quatre thématiques pertinentes. Des dizaines de manuscrits ont été identifiées, exploitées résumées pour rendre accessibles leurs contenus au grand public.

Le Directeur National des bibliothèques et de la documentation, Amadou Bekaye Sidibé, s'est dit heureux des résultats obtenus. Il a remercié tous ceux qui ont participé de près ou de loin dans la réalisation de ces oeuvres.

Le Ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, Andogoly Guindo, a remercié tous les partenaires qui ont contribué à la réalisation de ces ouvrages qui concourent à la sauvegarde et la promotion du patrimoine documentaire et culturel du Mali.

"Les livres précieux qui viennent d'être remis à mon département enrichiront les fonds des bibliothèques du Mali et d'autres pays à travers le monde. Ils seront des ressources très utiles pour les chercheurs, les défenseurs des droits de l'homme et les religieux. Ils pourront servir d'antidotes contre l'extrémisme violent, l'obscurantisme, l'endoctrinement idéologique, le fanatisme et la violence sous toutes ses formes", a estimé le Ministre Guindo.

D'ici là la Bibliothèque nationale dotée d'ouvrage valorisant les manuscrits anciens.



## Kadhafi Diakité officiel



LE CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA), AU TITRE DE L'ANNEE 2023 EST LANCÉ.

Les 1ers commentaires

## Namakanna Tv



JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

Ça sera sans Mamadou Sangaré

A Kabala avec ses coéquipiers Aigles U23 dans le cadre des préparatifs des Jeux Olympiques Paris 2024, Mamadou Sangaré dit Gaucher a quitté l'internat ce soir afin de se rendre en Autriche. Le jeune milieu de terrain est en pourparlers avancés avec Rapid Vienne pour une signature imminente de contrat.

Mamadou Sangaré ne participera donc pas aux prochains Jeux Olympiques qui auront lieu à Paris du 26 juillet au 11 août 2024.



## ORTM



# ORTM-Semaine Numérique: c'est elle la startup Aissata SALL qui a remporté le premier prix du concours des startups de la semaine du numérique 2024 de la République du Mali. Au départ elles étaient 30 startups à concourir.

Son projet s'appelle Kodol, un collier intelligent doté de capteurs qui permettent de déterminer une anomalie et d'envoyer immédiatement une alerte sous forme de message robotisé ou SMS à l'éleveur afin qu'il prenne les dispositions nécessaires pour contacter un vétérinaire. Plus qu'une innovation technologique, Kodol est un produit authentiquement malien, conçu et fabriqué ici pour répondre aux be-

soins spécifiques de nos éleveurs.

Les messages sont envoyés dans nos langues locales, et le collier permet de mesurer la température, le battement cardiaque et le nombre de pas effectués par l'animal au cours de la journée.



## ■ Issiaka Tamboura

Yeri Bocoum en chemin pour son domicile. Je l'ai eu au téléphone. Il affirme se porter très bien.



## ■ Koulikoro infos 24

MALI :Il est ouvert un concours d'entrée direct et professionnel à l'ÉNA

NB:Les dépôts débutent du 1er au mardi 30 Juillet 2024



## ■ MALI foot/média

Officiel : Hamari Traoré est suspendu jusqu'à comparution devant le CE de la FEMAFoot.



## ■ YBC-Communication

Dieu merci Yeri Bocoum est en fin libéré. On remercie tout le monde pour votre soutien .



## ■ Alou Badra Haïdara



Avec le Pdg de la Société Star Oil, Tijani Ben Al Houssein au Forum International Afrique Développement du Groupe Attijariwafa Bank à Casablanca



## ■ Comité Stratégique / M5 RFP



Après Choguel K Maiga, le Ministre de la Refondation Ibrahim Ikassa Maiga a licencié nos camarades du M5 RFP de son département et a nommé ses parents !

## ■ Sportsmali.com •



JO 2024 : l'équipe de football du Mali disputera trois matches amicaux en Sarthe

Dans le cadre de sa préparation aux Jeux olympiques de Paris, la sélection malienne jouera trois rencontres amicales en Sarthe entre le 12 et 19 juillet. Elle affrontera le Stade Malherbe de Caen, le Stade lavallois et le FC Bobigny. Ces matches seront ouverts au public et gratuits.

La délégation malienne composée de 35 personnes (22 joueurs et 13 membres du staff technique, médical, logistique) sera basée en Sarthe à Allonnes (France) du mercredi 10 au samedi 20 juillet 2024 pour ultime stage de préparation.





## COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

**NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.**

**La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.**

### À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

- 1** NOM ET PRENOM
- 2** N° DE PENSION
- 3** JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

**Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.**

Bamako, le 07 Juin 2024

**OUSMANE KARIM COULIBALY**  
Le Directeur Général  
Chevalier de l'Ordre National

## CNT : Modification de la loi de finances pour l'exercice 2024 adoptée



**M**éance plénière au CNT- L'an 2024 et le 27 juin s'est tenue dans la salle Djéli Baba Sissoko du CICB une séance plénière. Ladite séance a été présidée par l'Honorable Malick DIAW, président du CNT.

À l'ordre du jour : l'adoption de procès-verbal, des délibérations sur les projets de loi et des Communications.

Au titre des délibérations, la plénière a examiné puis adopté les textes suivants :

- Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt, signé à Lomé, le 06 octobre 2023 entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), pour le financement partiel de la seconde tranche du projet d'aménagement et d'élargissement du tronçon urbain de la route nationale n°27 (Bamako – Koulikoro) à Bamako.

Ce projet de loi, initié par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, a été adopté par le Conseil des Ministres en sa séance du 15 mai 2024. Ce tronçon permet de desservir le centre-ville, et certains quartiers périphériques de la capitale situés au Nord-Est de la Rive-Gauche du fleuve Niger mais aussi certains quartiers de la Rive-Droite via le troisième pont de Bamako.

La réalisation du tronçon se justifie par son état de dégradation très avancé et la saturation des voies de circulation, toute chose qui ne facilite pas la mobilité des personnes et des biens. Il a été adopté par la plénière à 127 VOIX POUR, 00 CONTRE ET 00 ABSTENTION.

- Le projet de loi portant modification de la Loi N° 2023-060 du 22 décembre 2023 portant loi de Finances pour l'exercice 2024.

Ce projet de loi, initié par le Ministre de l'Economie et des Finances, a été adopté par le Conseil des Ministres en sa séance du 08 mai 2024. La présente loi de Finances rectificative est la première de l'année 2024 et intervient conformément aux dispositions de l'Article 47 de la Loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relatives aux lois de Finances. Il est à noter que cette modification n'affecte pas l'équilibre budgétaire et Financier de la Loi de Finances initiale 2024 car le financement des mesures nouvelles en question a été assuré à travers une réaffectation des crédits budgétaires prélevés sur les inscriptions initiales.

Compte tenu de l'annulation du montant équivalent sur les inscriptions initiales, le plafond des dépenses du projet de Loi de Finances Rectificative 2024 reste identique à celui de la Loi de Finances Initiale 2024 qui est de 3 070,740 milliards de F CFA.

Ledit projet de loi a été adopté par la plénière à 132 VOIX POUR, 00 CONTRE ET 00 ABSTENTION.

Conseil National de Transition CNT

## Renforcement des relations commerciales entre le Mali et la Russie : Vers une diversification des échanges



**D**ans une interview exclusive avec Sputnik, le ministre malien de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, a annoncé des avancées prometteuses dans les relations commerciales entre le Mali et la Russie. Des discussions en cours laissent entrevoir des perspectives de "livraisons régulières pour les prochains mois", soulignant ainsi l'engagement des deux pays à renforcer leur coopération économique.

Le ministre a salué l'initiative de Moscou, qui s'est montré disposé à soutenir le Mali en proposant des prix compétitifs pour divers produits. Cependant, il a souligné la nécessité de renforcer la compétitivité-prix, un enjeu crucial pour l'économie malienne. Les échanges commerciaux actuels entre les deux nations se concentrent principalement sur le secteur alimentaire, incluant le blé, les engrais et les biens d'équipements.

Par ailleurs, le gouvernement malien envisage d'explorer de nouveaux horizons de coopération, notamment dans le secteur de l'énergie, ainsi que de renforcer les exportations de produits agricoles maliens vers la Russie. Cette volonté d'explorer de nouveaux secteurs témoigne de la diversification des échanges commerciaux et de la recherche de partenariats solides entre les deux pays.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du Mali de dynamiser son secteur agricole et d'accroître ses exportations vers la Russie. En mettant l'accent sur la densification des exportations et la recherche de nouvelles opportunités de collaboration, le Mali se positionne comme un acteur dynamique sur la scène internationale, cherchant à tirer profit des atouts économiques offerts par la Russie.

Le renforcement des relations commerciales entre le Mali et la Russie ouvre de nouvelles perspectives de coopération économique mutuellement bénéfiques. Cette démarche traduit la volonté des deux pays de consolider leurs liens et de promouvoir un partenariat économique robuste, basé sur la confiance et la complémentarité de leurs économies respectives.

Fatou Sissoko

**Industrie de lithium : Ce pays africain peut devenir un acteur majeur grâce à cette mine**



Le site malien de Bougouni, dont l'entrée en production est prévue pour le quatrième trimestre 2024, a livré des résultats dépassant les attentes en ce qui concerne l'exploitation de lithium, minéral notamment utilisé dans la confection de batteries. Des analyses de forage sur le site de Bougouni, dans le sud du Mali, et sa nouvelle extension de Boumou ont livré des résultats meilleurs qu'attendus, se réjouit la compagnie minière Kodal Minerals en charge du projet.

"Nous sommes très heureux de faire cette annonce aujourd'hui. C'est très simple, cela dépasse nos espérances. Nous continuons de recouper des zones de pegmatite à haute teneur", a déclaré Bernard Aylward, PDG de l'entreprise, au média Proactive.

D'autres forages au diamant sont en cours, précise la compagnie. L'objectif initial de production du site de Bougouni est de 125.000 tonnes par an.

**PRODUCTION DE LITHIUM EN PLEIN ESSOR AU MALI**

La mine malienne de Bougouni, qui sera mise en exploitation au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, sera la deuxième mine de lithium du pays après celle de Goulamina, dont l'exploitation sera lancée en août prochain.

Bamako veut développer des industries du lithium "depuis la production jusqu'au stockage de l'énergie", avait récemment déclaré à Sputnik Afrique le ministre malien des Mines, Amadou Keita.

Le Mali a récemment accumulé les mesures pour devenir un important acteur dans le secteur du lithium, minéral utilisé dans la confection de batteries pour voitures électriques. L'État avait notamment augmenté sa participation dans la mine de Goulamina, mi-mai.

Source : Sputnik

Abonnez vous à votre journal numérique

**Malikilé**  
pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com  
Site : www.malikile.com

**Contestation du franc CFA en Afrique : Enjeux et Perspectives**



La remise en question du franc CFA en Afrique suscite actuellement des débats animés concernant les avantages et les conséquences potentielles d'un éventuel abandon de ce système monétaire. D'après l'enseignant-chercheur burkinabé Hyacinthe Ouedraogo, la France tire plusieurs bénéfices du franc CFA, notamment en termes de contrôle financier et d'accès privilégié aux ressources des pays africains concernés. Ainsi, le maintien du franc CFA est perçu comme le symbole persistant de la dépendance des anciennes colonies envers la France, remettant en question leur réelle indépendance économique.

Selon M. Ouedraogo, le franc CFA restreint l'autonomie financière des pays africains et favorise un système où la France exerce une influence significative sur leurs politiques monétaires et économiques. En effet, la France détient une partie des réserves de change des pays africains liés au franc CFA, lui conférant ainsi un pouvoir décisionnel important dans la gestion de ces ressources.

La fin du franc CFA pourrait donc entraîner des changements majeurs tant pour la France que pour les États africains concernés. Pour la France, cela pourrait se traduire par une perte d'influence économique et politique en Afrique, ainsi que par une réorientation de sa politique monétaire à l'égard de ces pays. Du côté des États africains, la fin du franc CFA pourrait ouvrir la voie à une plus grande autonomie financière, leur permettant ainsi de mettre en place des politiques monétaires mieux adaptées à leurs besoins économiques spécifiques.

La contestation du franc CFA soulève des questions fondamentales sur la souveraineté économique des pays africains et leur capacité à établir des systèmes monétaires plus équitables et inclusifs. Cette remise en question pourrait marquer un tournant crucial dans l'histoire économique et politique de l'Afrique, en favorisant une plus grande indépendance financière et en encourageant le développement de politiques monétaires plus transparentes et responsables.

Ibrahim Sanogo

## 17ème journée scientifique du syndicat autonome des pharmaciens d'officines privées (SYNAPPO) : L'assurance maladie obligatoire au centre des échanges

La 17ème Journée Scientifique du Syndicat Autonome des Pharmaciens d'officines privées (SYNAPPO) s'est tenue ce jeudi 27 juin 2024 au CICB à Bamako.

Placée sous la houlette de Madame la Ministre de la Santé et du Développement Social, cet événement a été l'occasion pour les pharmaciens d'évoquer plusieurs sujets dont l'Assurance Maladie Obligatoire. Étaient présents le Directeur Général de la CANAM Médecin Général de Brigade Boubacar DEMBELE, le représentant de Madame le Ministre de la Santé et du Développement Social, Dr. Keita, le président du SYNAPPO, Dr. Cheick Oumar Dia, et le représentant de l'Ordre des pharmaciens, Dr. Mamady Mougare. Dans son discours, le président du SYNAPPO, Dr. Cheick Oumar Dia a évoqué quelques activités menées par le bureau au cours de l'année, notamment l'adoption de la nouvelle Convention collective, le projet de la Maison du Pharmacien, celui de la mise sur pied de l'Union Nationale des Pharmaciens Privés du Mali (UNPPM) et la mise en place de la mutuelle des pharmaciens du Mali.

L'AMO au cœur des échanges

Le moment clé de la journée scientifique a été la présentation par le Dr. Mamady Diawara, Directeur du Contrôle et de la Qualité des Soins à la CANAM du logiciel AMO ANYWHERE. Il a aussi parlé des motifs de rejets des feuilles de soins

Selon lui, face à de multiples difficultés dans la mise en œuvre de l'AMO, la CANAM. s'est vue dans l'obligation de mettre en place un logiciel de gestion des feuilles de soins dont l'objectif est d'améliorer la gestion du régime. Le conférencier a également expliqué et répertorié les motifs de rejet des feuilles de soins et annoncé les dispositions à prendre pour les éviter. L'un des points saillants de l'exposé a été les éclaircissements sur les mécanismes de la fraude à l'AMO, permettant aux pharmaciens de participer pleinement à la lutte contre la fraude.

Ce thème a été évoqué par Mme Fatoumata Zaharaye HAIDARA, chef Service Juridique et Contentieux à la CANAM.

Le Conseiller technique en charge du RAMU à la CANAM, Mr Seriba Traoré a également expliqué les causes des retards de paiements des pharmaciens. Dans une dynamique du partenariat gagnant -gagnant, le Directeur Général de la CANAM, le médecin Général de Brigade Boubacar DEMBELE, a tenu indiqué la totale disponibilité de la Canam.

SERCOM/CANAM





## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorité Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

# CPI: Condamnation d'Al Hassan



**L**e Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim A.A. Khan K.C., exprime sa profonde gratitude envers les autorités maliennes pour leur assistance précieuse depuis le début.

Suite au prononcé de la condamnation d'Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud en vertu de l'article 74 du Statut de Rome, dans l'affaire le Procureur c. Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud, lors d'une audience publique le mercredi 26 juin 2024 par la CPI, le bureau du Procureur, dirigé par Karim A.A. Khan K.C., tient à remercier le gouvernement du Mali pour sa collaboration sous toutes ses formes ayant permis cette condamnation.

Lors de sa déclaration à la presse à la CPI, le Procureur Karim A.A. Khan K.C. a salué la condamnation partielle de M. Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud, ancien responsable de la police d'Ansar Eddine et d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Tombouctou, au Mali, entre avril 2012 et janvier 2013. Les juges indépendants de la CPI ont conclu, après un procès équitable et impartial, à la culpabilité de M. Al Hassan pour plusieurs accusations.

Cette condamnation marque une avancée significative vers l'objectif de traduire en justice les responsables des atrocités commises à Tombouctou. Il s'agit d'une affaire cruciale

pour la CPI, car c'est la première fois qu'un accusé est condamné pour persécution religieuse et pour des peines prononcées sans procédure régulière. Le verdict de culpabilité pour des crimes tels que la mutilation et la torture reconnaît les souffrances endurées par la population locale, en particulier les femmes et les jeunes filles. Espérons que cette décision apporte un sentiment de justice et de réconfort aux victimes dont les droits ont été reconnus.

Convaincu de ce verdict, le Procureur Khan exprime également son souhait que ce procès renforce la détermination collective de la communauté internationale à mettre fin à l'impunité qui persiste pour les atrocités commises à travers le monde, et qui continuent sans relâche dans de nombreuses régions du globe aujourd'hui.

Son Bureau va désormais examiner attentivement le jugement, notamment l'accusation de persécution des crimes liés au genre présentée au cours de la procédure, afin de décider de toute action ultérieure éventuelle.

## Remerciements du Procureur aux parties impliquées dans le procès

Pour Karim A.A. Khan K.C, ce procès n'aurait pas été possible sans la contribution des divers acteurs impliqués, chacun apportant sa pierre à l'édifice. Il exprime sa profonde gratitude envers les autorités maliennes qui ont généreusement fourni une assistance essentielle dès le début, facilitant la collecte de preuves et d'autres aspects de leur travail. Il tient également à remercier tous les autres États qui les ont soutenus, travaillé en collaboration et établi un partenariat pour remplir leur mandat. Il reconnaît également le soutien crucial continu de l'ONU à leur action. Enfin, il exprime sa reconnaissance et son admiration envers les groupes de victimes et les organisations de la société civile pour leur intérêt, leur résilience, leur engagement et leur partenariat qui ont permis d'avancer ensemble sur le chemin de la justice. Cette journée témoigne de leur action, et il les en remercie.

Il informe également que son Bureau poursuit actuellement son travail dans toutes les situations relevant de sa compétence, œuvrant pour que justice soit rendue à tous ceux touchés par des crimes internationaux. Grâce à cet engagement commun et aux efforts déployés pour garantir le respect total des droits de chacun, ils démontrent de manière tangible et claire que toutes les vies ont la même valeur.

**Bokoum Abdoul Momini**



# Refus du visa Schengen : Plus de 37 milliards CFA perdus par les africains en 2023

**Les demandeurs africains de visa Schengen ont perdu l'an dernier au moins 56,3 millions d'euros en 2023 (environ 36 881 703 949 F CFA) à cause des refus. Selon le site «Schengen News», le continent africain a représenté à lui seul 43 % de tous les refus de visas Schengen, avec 704 000 demandes rejetées par les autorités européennes, aux frais engagés non remboursables.**

Les ressortissants algériens ont payé 10,18 % de ce montant, soit 13,3 millions d'euros. Viennent ensuite les Marocains, dont la contribution s'élève à 10,9 millions d'euros, soit 8,3%. Les Égyptiens ont, pour leur part, déboursé en pure perte à eux tous 3,8 millions d'euros. Le pays au plus grand taux de refus sont les Comores, avec 61% de demandes refusées. La Guinée Bissau, le Ghana, le Mali, la Guinée et le Soudan figurent également dans le flop-10. Tous ont reçu des réponses négatives dans une proportion dépassant les 40 %.

Mais, récentes statistiques publiées par «L'EUobserver» (un journal en ligne indépendant qui se concentre principalement sur la politique des institutions de l'Union européenne) ont indiqué que les rejets de demandes de visas Schengen ont rapporté 130 millions d'euros (environ 85 471 067 500 de F CFA) aux services d'immigration européens en 2023 contre 105 millions euros en 2022. Selon cette source, ces frais (non remboursables) proviennent à environ 90 % des continents africain et asiatique. L'Afrique en est conséquemment impactée selon les observateurs, vu le niveau encore bas de la moyenne des revenus des populations. En 2023, 704 000 demandes de visa Schengen provenant de ressortissants d'Afrique ont été rejetées, selon les statistiques de la plateforme officielle «SchengenVisainfo». Cela représente près de 60,5 millions USD (environ 37 056 250 000 de F CFA) de dépenses effectuées en pure perte par des Africains en faveur de l'Union européenne (UE).

En début août 2023, la France (qui délivre une grande partie des visas Schengen au Mali) a suspendu la délivrance de ses visas après avoir placé tout le Mali, y compris Bamako, en zone rouge «formellement déconseillée» aux voyageurs. Une décision qui a naturellement surpris nos autorités qui ont aussitôt appliqué la réciprocité. «Ils (Les Français) disent qu'ils ne donnent pas de visas à nos ressortissants et que c'est fermé. Nous aussi, nous disons que notre consulat est fermé à leurs gens. C'est

une question de respect», avait justifié Abdoulaye Diop, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. De sources diplomatiques, la France serait aujourd'hui disposée à reprendre la délivrance des visas. C'est quand un manque à gagner pour les Français qui encaissent des sommes colossales pour un sésame qui n'est délivré qu'au compte-gouttes. On comprend alors pourquoi ces frais de visa Schengen vont augmenter cette année de 12,5 %.

Zone de libre circulation des personnes, l'espace Schengen comprend 25 des 27 membres de l'Union européenne ainsi que quatre États associés. Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse) sont les pays concernés. A noter que c'est le 31 mars 2024 que la Bulgarie et la Roumanie ont intégré cet espace, uniquement pour leurs frontières aériennes et maritimes.

**Kader Toé**  
**Source: Le Matin**





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

# Bagayoko Aminata Traoré lors du lancement de la plateforme digitale du PMCDE Mali : «l'un des plus grands défis auxquels notre pays reste confronté est la question de l'emploi...»

Le ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Mme Bagayoko Aminata Traoré, a procédé, le 14 juin 2024, à l'hôtel Salam de Bamako, au lancement officiel de la plateforme du programme de mobilisation des compétences de la diaspora pour l'emploi au Mali (PMCDE). Au cours de cette cérémonie de lancement, la ministre a fait savoir que l'un des « plus grands défis auxquels notre pays reste confronté est la question de l'emploi, et surtout l'emploi des jeunes ». A cet effet, elle a précisé que cette plateforme permettra de connecter les jeunes avec des professionnels de la diaspora, créant ainsi des opportunités de mentorat, de stages et d'emploi.



Cette cérémonie de lancement a enregistré la présence de plusieurs membres du gouvernement, des diplomates accrédités au Mali, des représentants de la diaspora malienne et d'autres personnalités. Dans son allocution, le ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation

Professionnelle, Mme Bagayoko Aminata Traoré, a fait savoir que l'un des plus grands défis auxquels notre pays reste confronté est la question de l'emploi, et surtout l'emploi des jeunes. Avant d'ajouter que la mise en œuvre du Programme de Mobilisation des Compétences de la Diaspora pour l'Emploi au Mali

participe de la volonté des autorités du Mali à valoriser les compétences de la diaspora malienne afin de susciter la création d'emploi. « Convaincus de la contribution de cette approche dans la création d'emplois, le Système des Nations Unies au Mali, via l'UNESCO, l'UNFPA et l'ONU Femmes, a décidé de soutenir

mon Département dans la mise en œuvre de ce programme pilote. Ce programme témoigne de l'importance de la contribution de la diaspora dans la résolution des défis socio-économiques de notre nation, en utilisant leurs compétences pour favoriser l'autonomisation, l'employabilité et l'emploi des jeunes hommes et femmes dans les secteurs prioritaires », a-t-elle dit. Selon elle, la plateforme PMCDE Mali est bien plus qu'un simple outil technologique. Elle représente, dit-elle, une vision, une ambition partagée par le Gouvernement et par toutes les forces vives celle de faire de la diaspora un acteur clé du développement économique. Elle a indiqué que le PMCDE se positionne comme un pilier du développement économique, une plateforme où se rencontrent les idées, les compétences et les ressources permettant d'établir un positionnement fort et cohérent dans le paysage des initiatives de développement économique au Mali. « En investissant dans la formation professionnelle, nous dotons les jeunes des compétences nécessaires pour exceller dans divers secteurs. Cette plateforme permettra de les connecter avec des professionnels de la diaspora, créant ainsi des opportunités de mentorat, de stages et d'emploi. En collaborant avec nos centres de formation professionnelle, nous visons à adapter nos programmes aux besoins actuels du marché du travail et à préparer les deman-



deurs d'emploi à des carrières prometteuses. La diaspora joue un rôle important dans ce processus en partageant leurs connaissances et en ouvrant des portes à l'international.

Le lancement de PMCDE Mali est une invitation à l'action. C'est une opportunité pour chacun d'entre nous de jouer un rôle actif dans le développement de notre pays », a conclu Mme le ministre. Tous les autres intervenants comme le représentant de la mairie de la commune III de Bamako, le Coordinateur du programme, Mahamadou Cissé, le représentant

de l'UNESCO, Edmond Moukala, le Représentant-Résident de UNFPA Mali, Yves Sassenrath, le ministre Mossa Ag Attaher, ont félicité la ministre Bagayoko Aminata Traoré pour cette initiative. Au cours de cette cérémonie, un panel sur « la transmission des compétences de la diaspora pour une main d'œuvre qualifiée : facteur de développement économique du Mali » a été animé par les experts.

A. S  
LE RÉPUBLICAIN



# Incarcération de leaders politiques : Un musèlement de la classe politique ?



Ce dizaine de leaders politiques, tous membres de l'Alliance du 31 mars, ont été placés lundi sous mandat de dépôt par le tribunal de la Commune V du district de Bamako pour « tentative de déstabilisation, atteinte à la sûreté et trouble à l'ordre public ». Leurs partisans parlent « de désactivation de la classe politique » et réclament leur libération immédiate. Un dispositif sécuritaire impressionnant quadrillant la zone, coupant les routes et empêchant tout accès au tribunal de grande instance de la Commune V, annonçait déjà la couleur.

Ce n'est pas un jour ordinaire au tribunal de la Commune V. Et pour cause : une dizaine de responsables politiques, tous membres de l'Alliance du 31 mars qui réclame le retour à l'ordre constitutionnel, arrêtés jeudi au domicile de Moustapha Dicko, ancien ministre et membre de l'Adéma-PASJ, sont présentés devant un juge. Une grande foule s'était amassée aux abords du palais de la justice afin d'apporter son soutien aux personnes arrêtées. Les prévenus, qui étaient sous bonne escorte des forces de l'ordre, n'ont pas eu le temps d'échanger avec leurs militants, proches et parents. Ceux-ci avaient bon espoir que l'affaire se borne à un simple garde à vue.

Après quelques heures d'attente, le verdict tombe : Mamadou Traoré, président du parti Union ancien candidat à l'élection présidentielle de 2018, Moulaye O. Haïdara du parti PDS, Amadou Maïga, vice-président du RPM, Samba Coulibaly du parti NEMA ; Abdrahamane Koréra, de l'Asma CFP, le parti de l'ancien Premier ministre Soumeylou Boubeye Maïga,

Laya Guido, économiste à la FSEG ; Adama Maïga, Male Camara, du Cndr, Mamadou Traoré dit le Roi, Alternative pour le Mali, les anciens ministres Yaya Sangaré de l'Adéma-PASJ et Moustapha Dicko, également de l'Adéma PASJ, ont été placés sous mandat de dépôt par un juge d'instruction du tribunal de grande instance de la Commune V.

## Une désactivation de la classe politique

Ils sont accusés de « tentative de déstabilisation, atteinte à la sûreté et trouble à l'ordre public » pour s'être réunis dans un domicile privé de l'un d'entre eux en violation, selon les autorités, du décret portant suspension des activités politiques des partis politiques et des activités à caractère politique des associations, pris par le gouvernement début avril. L'ancien ministre Me Mohamed Ali Bathily, président du parti Fa So Den, n'a pour le moment pas été incarcéré en raison de son statut d'avocat. On ignore pour l'instant s'il y a une procédure spécifique contre lui. Surtout que la justice n'a jusqu'ici pas communiqué sur le sujet.

L'arrestation puis l'incarcération des opposants politiques, qui ne manquent de rappeler les années de braise, ont entraîné un levier de bouclier notamment sur les réseaux sociaux. De nombreux internautes maliens dénoncent les deux poids deux mesures pointant la rencontre (cérémonie de présentation de vœux) des membres du M5-RFP au Premier ministre, Dr Choguel K Maïga, à son domicile. La plateforme Alliance du 31 mars, qui réclame la mise en place d'une nouvelle archi-

lecture de la transition afin de permettre un retour à l'ordre constitutionnel, et dont sont issues les personnalités incarcérées, parle « d'une désactivation de la classe politique à des fins inavouées et exige des autorités en place, l'abandon pur et simple des poursuites contre les camarades injustement arrêtés et détenus ».

## Obtenir la libération des personnes arrêtées

Dans un communiqué, les Parties signataires de la déclaration commune du 31 mars 2024 dénoncent cet énième assaut des autorités en place contre les libertés fondamentales, protégées par nos Constitutions et nos lois, notamment l'inviolabilité des réunions privées consacrée par l'Ordonnance n°36/PCG de 1959 sur la liberté de réunion, citée au huitième VISA du décret liberticide du 10 avril 2024, portant suspension des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations. D'ores et déjà, ils assurent que « Les avocats de la défense mettront tout en œuvre pour faire respecter les droits de nos camarades injustement détenus et obtenir leur libération ». Déjà, dimanche, Modibo Sidibé, président des FARE An Kawuli, dont la formation politique est membre de M5-RFP Mali Kura, s'est exprimé sur le sujet. Il suit, assurément, avec « préoccupation » la situation de ses camarades récemment arrêtés lors d'une réunion privée ». « Ces pratiques, en totale contradiction avec les principes et les idéaux que nous portons, ne peuvent être tolérées », a martelé l'ancien Premier ministre.

Le placement sous mandat de ces opposants politiques intervient au moment où le climat politique est tendu avec notamment la dissolution de la CMAS de l'Imam Mahmoud Dicko, de l'association Karoual Renouveau, de l'AEEM et la tentative de dissolution du parti SADI, présidé par Oumar Mariko, l'opposant politique en exil.

**Abdrahamane SISSOKO**  
Source : Le Wagadu

# Promotion des arts et de la culture : Le ministère de tutelle doté d'une plateforme digitale dénommée "FUGA"



**D**ans le cadre de la promotion des activités artistiques et culturelles, le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme à travers le projet "Donko ni Maya", a procédé au lancement de la plateforme digitale FUGA, ce mercredi 27 Juin dans les locaux de son département.

Présidée par le Ministre Andogoly Guindo, la cérémonie de lancement de la plateforme digitale FUGA a enregistré la présence des représentants des départements culturels rattachés.

Madame Magali Moussa, Directrice du projet Donko ni Maaya, dans son intervention, a exprimé ses remerciements à l'Ambassade d'Al-

lemagne pour son accompagnement constant dans la mise en œuvre de ce méga projet.

Le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme dispose désormais de plateformes digitales qui vont impacter significativement à la promotion et à la sécurisation du patrimoine culturel malien sur toute l'étendue du territoire national, a-t-elle souligné.

Le représentant de la Direction Nationale de l'Action Culturelle (DNAC), M. Mamadou Diakité, a présenté ladite plateforme au grand public. "FUGA, dans sa définition étymologique signifie la clairière ou un espace de rencontre pour donner de l'information ou recevoir de l'information", a-t-il expliqué. Avant d'ajouter

que les usagers peuvent s'inscrire sur le site [fuga.gouv.ml](http://fuga.gouv.ml) pour accéder à toutes les informations relatives à la culture au Mali.

Le Ministre Andogoly Guindo a souligné, qu'à la suite de l'annonce par le Chef de l'Etat, Colonel Assimi Goita, depuis Sikasso, de la digitalisation de notre administration,

la mise en place de cette plateforme vise à doter notre pays d'une vitrine d'informations sur la vie culturelle du Mali, à travers les projets et programmes du département. Selon le Ministre, il s'agit de parvenir, à travers, cette plateforme de construire un écosystème culturel pour le développement et le rayonnement de la culture malienne.

CCOM-MACIHT

# Polémique autour de l'absence de Déclaration de politique générale du Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications



**D**epuis sa nomination il y a près de trois mois, le Premier ministre Ousmane Sonko suscite la controverse en ne réalisant pas sa Déclaration de politique générale (DPG) dans les délais habituels. Cette situation a mis en lumière des questions parlementaires qui doivent être résolues avant que Sonko puisse présenter sa DPG.

Des députés proches du nouveau régime sénégalais ont souligné que le règlement intérieur de l'Assemblée nationale ne prévoit pas l'audition du Premier ministre, rendant ainsi impossible la réalisation de sa DPG. Selon Ayib Daffé, président du groupe parlementaire Yewwi Askan Wi (YAW), des dispositions parlementaires doivent être rétablies pour permettre au Premier ministre de faire sa DPG, notamment les articles 97, 98 et 99 ainsi que les chapitres 22, 23 et 24.

Cette situation a été qualifiée d'"entorse au droit" et à la "séparation des pouvoirs" par Ayib Daffé, qui appelle à une modification du règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Il souligne que les contraintes de délai ne s'appliquent pas à Ousmane Sonko en l'absence de mention de la DPG dans les dispositions actuelles, ce qui suscite des interrogations quant à ses intentions et à son rapport avec la quatorzième législature en place.

Certains opposants accusent les nouveaux dirigeants de chercher à éviter une motion de censure en retardant la réalisation de la DPG, ce qui pourrait entraîner leur démission. Le président Bassirou Diomaye Faye pourrait dissoudre le parlement en septembre prochain, ouvrant la voie à de nouvelles élections législatives dans les trois mois suivants.

Cette situation soulève des questions importantes quant au fonctionnement parlementaire et à la stabilité politique au Sénégal, mettant en lumière les défis auxquels le gouvernement actuel est confronté pour assurer la légitimité de ses actions et maintenir l'équilibre des pouvoirs. Il semble que la situation politique actuelle au Sénégal suscite diverses interpré-

tations et analyses. Selon les observateurs, le nouveau régime cherche à mettre en place un scénario permettant au chef du gouvernement de présenter sa Déclaration de Politique Générale (DPG) devant une quinzième législature où il bénéficiera d'une majorité parlementaire.

Les journaux sénégalais de ce jeudi ont divergé dans leurs interprétations de cet événement. Bés Bi souligne l'intervention des députés du groupe parlementaire YAW en soutien à Sonko, tandis que Le Quotidien affirme que YAW a censuré la DPG. De son côté, Sud Quotidien estime que le Premier ministre n'est pas lié par les actions de YAW, se basant sur les explications des membres de ce groupe parlementaire composé d'une quarantaine de députés. Abass Fall, membre du groupe, a précisé que le groupe va soumettre la DPG au Premier ministre, mais que c'est à lui de décider.

Cependant, il est souligné que le Premier ministre est tenu de respecter scrupuleusement les obligations constitutionnelles relatives à la Déclaration de Politique Générale. L'ancien parlementaire Babacar Gaye a rappelé que la Constitution stipule clairement l'obligation pour le Premier ministre de présenter sa DPG, mettant en avant le fait que Yewwi semble exercer une pression sur Sonko et que le Premier ministre se trouve confronté à des considérations à la fois morales et juridiques.

Cette situation complexe met en lumière les tensions politiques et les enjeux entourant la présentation de la DPG par le Premier ministre devant une assemblée où sa majorité est en jeu. Les diverses interprétations des médias reflètent les multiples perspectives et intérêts en jeu dans ce contexte politique particulier.

**Arouna Sidibé**

# Emmanuel Macron : Un Président en Perte de Vitesse



**E**mmanuel Macron, le président français reconnu pour ses prises de risque audacieuses, semble avoir atteint un moment critique de sa présidence. Après avoir surmonté de nombreuses crises et bouleversé le paysage politique traditionnel, sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale a déclenché une série de réactions au sein de sa propre majorité.

Son ancien Premier ministre, Edouard Philippe, a affirmé que c'était le président lui-même qui avait mis fin à la majorité présidentielle. Cette dissolution a été perçue comme un coup dur pour la Macronie, remettant en question le leadership de Macron et semant le doute quant à l'avenir du mouvement.

La convocation d'élections législatives juste après les élections européennes a accéléré la fin de son règne, déjà affaibli par l'absence de majorité absolue. Les observateurs, les opposants et même certains alliés du président commencent à remettre en question sa capacité à maintenir son influence politique.

Les électeurs français expriment de plus en plus ouvertement leur mécontentement en

vers Macron, ouvrant la voie à des mouvements politiques plus extrêmes. Certains affirment vouloir le désavouer en votant pour des partis opposés, reflétant ainsi un phénomène de "dégagisme" de plus en plus présent dans la société.

Malgré son ascension rapide et la confiance initiale dont il jouissait, Macron se retrouve désormais confronté à un rejet croissant de la part de ses partisans. Sa relation avec une partie de la population semble s'être détériorée, laissant entrevoir des défis importants pour la suite de son mandat.

Emmanuel Macron, qui a construit sa carrière politique sur des prises de risque et des audaces, se trouve aujourd'hui à un moment charnière de sa présidence. Sa capacité à rebondir et à regagner la confiance des électeurs sera mise à l'épreuve dans les mois à venir, alors que les dynamiques politiques en France semblent évoluer rapidement.

Actuellement âgé de 46 ans, Emmanuel Macron est le plus jeune président de la Ve République française, malgré ses tempes blanchies après sept ans passés à l'Élysée. Il

se décrit comme un "optimiste incorrigible" et reconnaît être le produit d'une période historique difficile, la France étant alors malheureuse et inquiète.

Lors de son élection, Macron s'était engagé à tout faire pour empêcher les Français de voter pour des partis extrêmes, une promesse mise à l'épreuve alors que le Rassemblement National se rapproche du pouvoir. Issu de la gauche sociale-libérale, il a été élu au centre avec la volonté de dépasser les clivages traditionnels.

Sur le plan économique, sa politique repose principalement sur la promotion de l'offre et des entreprises, avec un refus catégorique d'augmenter les impôts, même pour les plus riches. Sa décision de supprimer l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) lui a valu le surnom de "président des riches".

Malgré les critiques, Emmanuel Macron met en avant ses succès économiques, tels que la réindustrialisation et la baisse du chômage. Il a également été confronté à de nombreuses crises, telles que l'affaire Benalla, les manifestations des gilets jaunes, la pandémie de Covid-19 et les tensions internationales. Son approche des "grands débats" pour apaiser les tensions sociales et sa réactivité durant la pandémie ont été saluées.

Sur la scène internationale, Macron est perçu comme un fervent défenseur de l'Europe, bien que son style et son caractère puissent parfois diviser. Malgré ses détracteurs, il continue à se positionner comme un leader européen de son temps.

Emmanuel Macron est un président qui a dû faire face à de nombreux défis économiques, sociaux et internationaux, et qui cherche à promouvoir une vision progressiste et européenne tout en affrontant les critiques et les controverses. La critique de l'ancien maire de Lyon, Gérard Collomb, concernant l'hubris des macronistes met en lumière un manque d'humilité perçu chez le chef de l'État. Ce dernier,

souvent présenté comme un président-médiateur par ses conseillers diplomatiques, peut être incompris dans ses actions.

Lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, la France a soutenu Kiev en accord avec l'Occident. Cependant, Emmanuel Macron a irrité certains alliés en maintenant un dialogue avec Vladimir Poutine et en appelant à ne pas humilier la Russie. Cette approche a évolué au fil du temps, suscitant des critiques occidentales, notamment lorsqu'il n'a pas exclu l'envoi de troupes en Ukraine.

Sur le plan politique, Emmanuel Macron se décrit comme étant à la fois de gauche et de droite, mais son positionnement semble avoir évolué vers la droite, ce qui peut être perçu comme de l'opportunisme. Son usage de slogans provenant de différentes sensibilités politiques, comme celui de l'extrême droite, suscite des débats sur sa capacité à capter des idées diverses pour se démarquer de ses adversaires.

La loi sur l'immigration votée fin 2023, avec le soutien de l'extrême droite, a été critiquée par certains membres de son parti, les "marcheurs" historiques, qui estiment qu'il

s'éloigne des valeurs humanistes initiales. Ce changement de cap est perçu comme une rupture avec le programme de 2017 et soulève des inquiétudes au sein de son entourage.

Certains reprochent à Emmanuel Macron d'avoir favorisé la montée des extrêmes, alors que lui-même met en avant sa capacité à battre l'extrême droite lors des scrutins présidentiels. Sa gouvernance, souvent critiquée pour son caractère vertical, a été marquée par des initiatives diverses pour surmonter les difficultés et contourner les obstacles politiques.

Malgré quelques ajustements et mea culpa, la méthode de gouvernement "jupitérienne" d'Emmanuel Macron reste perçue comme verticale.

Ses déclarations passées controversées, telles que celles sur les "Gaulois réfractaires au changement" ou les chômeurs, continuent de susciter des réactions et de laisser des traces dans la perception de son mandat présidentiel.

Dans ce contexte, il est question de la perception hautaine que certaines personnes ont envers un boxeur, malgré sa capacité à être

chaleureux en face à face. Son entourage, principalement masculin, est critiqué pour son influence dans un environnement qui semble être à la fois enfermant et isolant, situé au 55 rue du Faubourg Saint-Honoré.

Certains se demandent si le boxeur est capable de se remettre en question et s'il privilégie les confrontations directes plutôt que les prises de décision réfléchies. Il est souligné qu'il ne bénéficie pas de réseaux de soutien sur le terrain et que son entourage ne reflète pas l'opinion publique actuelle.

L'extrait met également en lumière le fait que peu osent contredire le boxeur, à l'exception de Brigitte Macron, qui est décrite comme un agent de modération et de tempérance. Son rôle est perçu comme celui de quelqu'un capable d'apaiser les tensions et d'apporter un regard critique et équilibré.

Cet extrait souligne les tensions et les critiques entourant la personnalité et l'entourage du boxeur, ainsi que le rôle de Brigitte Macron en tant que voix de la raison et de la modération dans ce contexte particulier.

**Arouna Sidibé**



# EURO 2024:

## Le programme et les horaires des huitièmes de finale

**L'**Espagne, triple championne d'Europe (1964, 2008, 2012) affrontera la Géorgie, qui dispute le premier Euro de son histoire, en huitièmes de finale de l'Euro 2024 dimanche (19h00 TU) à Cologne, pour un choc entre l'un des favoris du tournoi et le petit Poucet.

Reversée dans la même partie de tableau, la France jouera son avenir européen face à la Belgique lundi (16h00) à Düsseldorf.

Voici le programme des huitièmes de finale (date et heure en temps universel)

### Samedi 29 juin:

(16h00) Suisse – Italie, à Berlin

(19h00) Allemagne – Danemark, à Dortmund

### Dimanche 30 juin:

(16h00) Angleterre – Slovaquie, à Gelsenkirchen

(19h00) Espagne – Géorgie, à Cologne

### Lundi 1er juillet:

(16h00) France – Belgique, à Düsseldorf

(19h00) Portugal – Slovénie, à Francfort

### Mardi 2 juillet:

(16h00) Roumanie – Pays-Bas, à Munich

(19h00) Autriche – Turquie, à Leipzig

Source : Bamada





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Sur le plan professionnel, vous serez particulièrement efficace et créatif. Vos idées novatrices seront appréciées par vos collègues et supérieurs, ce qui vous permettra de vous démarquer et d'avancer dans vos projets.

Vous vous sentirez en pleine forme et débordant d'énergie. Il est temps de vous mettre au sport ou de reprendre une activité physique qui vous plaît pour maintenir cette vitalité.

Osez prendre des initiatives et sortir de votre zone de confort, les astres sont avec vous pour vous soutenir dans vos nouvelles aventures.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre persévérance et votre sérieux seront récompensés dans votre travail. Vous pourrez enfin concrétiser un projet sur lequel vous planchez depuis longtemps, ou obtenir une promotion méritée.

Vous ressentirez le besoin de prendre soin de vous et de votre corps. Offrez-vous un massage, un soin du visage ou une séance de relaxation pour vous détendre et vous ressourcer.

Apprenez à lâcher prise et à vous accorder du temps pour vous, cela vous permettra de mieux gérer les petits tracas du quotidien.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre esprit vif et votre adaptabilité seront vos meilleurs atouts dans votre travail. Vous serez capable de relever tous les défis qui se présenteront à vous avec brio et créativité.

Vous vous sentirez en harmonie avec vous-même et avec les autres. Profitez de cette sérénité pour vous adonner à des activités relaxantes, comme la méditation ou le yoga.

Ne laissez pas les soucis vous envahir, prenez le temps de vous recentrer sur l'essentiel et de vous entourer de personnes bienveillantes.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Sur le plan professionnel, votre intuition et votre sensibilité vous permettront de vous adapter rapidement à de nouvelles situations. Vous serez en mesure de saisir les opportunités qui se présenteront à vous.

Vous vous sentirez apaisé et serein, ce qui vous permettra de mieux gérer votre stress et votre fatigue. Accordez-vous des moments de détente pour préserver cette tranquillité d'esprit.

Faites confiance à votre intuition et à votre ressenti, ils seront de précieux guides dans votre vie quotidienne.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Votre leadership naturel et votre dynamisme vous permettront de vous démarquer dans votre travail. Vous serez en mesure de motiver vos collègues et d'obtenir des résultats probants.

Vous vous sentirez en pleine forme et débordant d'énergie. Profitez-en pour vous adonner à des activités sportives ou pour entreprendre de nouveaux projets.

N'hésitez pas à prendre des risques et à relever de nouveaux défis, votre audace sera récompensée.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre rigueur et votre sens de l'organisation seront des atouts précieux dans votre travail. Vous serez capable de gérer efficacement vos projets et d'atteindre vos objectifs.

Vous vous sentirez en harmonie avec vous-même et avec votre corps. Prenez le temps de prendre soin de vous et d'adopter une hygiène de vie saine pour préserver cette sensation de bien-être.

Apprenez à déléguer et à faire confiance aux autres, cela vous permettra de vous libérer l'esprit et de vous concentrer sur l'essentiel.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre diplomatie et votre sens du relationnel vous permettront de nouer des contacts précieux dans votre travail. Vous serez en mesure de collaborer efficacement avec vos collègues et de mener à bien vos projets.

Vous ressentirez le besoin de vous entourer de beauté et d'harmonie. Faites entrer la nature dans votre quotidien, en décorant votre intérieur avec des plantes ou en passant du temps à l'extérieur.

Cultivez votre sens de l'esthétique et de l'équilibre, cela vous permettra de vous sentir bien dans votre environnement et d'attirer les énergies positives.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre détermination et votre perspicacité seront vos meilleurs atouts dans votre travail. Vous serez en mesure de résoudre des problèmes complexes et de proposer des solutions innovantes.

Vous vous sentirez reboosté et plein d'énergie. Pour canaliser cette vitalité, lancez-vous dans des activités sportives ou créatives qui vous permettront de vous exprimer pleinement.

Ne craignez pas de vous dévoiler et de montrer vos émotions, cela vous permettra de renforcer vos liens avec les autres et de vous sentir plus épanoui.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre optimisme et votre ouverture d'esprit seront des atouts précieux dans votre travail. Vous serez en mesure de proposer des idées novatrices et d'insuffler un vent de fraîcheur dans vos projets.

Vous vous sentirez en harmonie avec vous-même et avec votre environnement. Cultivez cette sérénité en pratiquant des activités relaxantes, comme la méditation ou la randonnée en pleine nature.

Osez sortir des sentiers battus et explorer de nouvelles voies, cela vous permettra de vous épanouir et de vous enrichir.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre sérieux et votre sens des responsabilités seront des qualités appréciées dans votre travail. Vous serez en mesure de mener à bien vos projets et d'atteindre vos objectifs avec succès.

Vous vous sentirez en pleine forme et déterminé à prendre soin de vous. Adoptez une alimentation équilibrée et une activité physique régulière pour maintenir cette vitalité.

Prenez le temps de vous ressourcer et de vous recentrer sur l'essentiel, cela vous permettra de mieux gérer les défis du quotidien.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre créativité et votre originalité seront des atouts majeurs dans votre travail. Vous serez en mesure de proposer des idées innovantes et de surprendre agréablement votre entourage professionnel.

Vous vous sentirez libre et indépendant, ce qui vous permettra d'exprimer pleinement votre personnalité. Profitez de cette énergie pour vous lancer dans de nouveaux projets personnels.

Ne craignez pas de sortir des sentiers battus et d'affirmer vos idées, cela vous permettra de vous épanouir et de gagner en confiance en vous.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Votre intuition et votre sensibilité seront des atouts précieux dans votre travail. Vous serez en mesure de comprendre rapidement les enjeux et les attentes de vos interlocuteurs, ce qui facilitera grandement votre tâche.

Vous vous sentirez en harmonie avec vos émotions et votre environnement. Profitez de cette paix intérieure pour vous adonner à des activités artistiques ou spirituelles qui vous permettront de vous exprimer et de vous ressourcer.

N'hésitez pas à vous ouvrir aux autres et à partager vos émotions, cela vous permettra de créer des liens profonds et sincères avec votre entourage.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



**Kamassa lève le voile !**



1274 **Malikilé**



**Les enfants de**



1275 **Malikilé**



**Le président Cissé**



1276 **Malikilé**



**La grande annonce !**



1277 **Malikilé**



**242 filles et femmes installées**



1278 **Malikilé**



**Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc ?**



1279 **Malikilé**



**Incursion Toli ou robe pour défendre l'Union et le HCIM**



1280 **Malikilé**



**Les travaux débutent aujourd'hui !**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23